No de résolution ou annotation

INITIALES DE LA PRÉSIDENTE
001
INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1er SEPTEMBRE 2026 donc 18 H 30 AU 250, CHEMIN DE LA CHUTE, MANSFIELD-ET-PONTEFRACT, (QUÉBEC) J0X 1R0

PRÉSENCES :

Membres parents d'un élève
Madame Sabrina Devlin, présidente, représentante du District Sieur-de-Coulonge
Madame Sabrina Turcotte, vice-présidente, représentante du District des Petits-Ponts
Madame Celyna Hoffman, représentante du District du Cœur de la Gatineau
Monsieur Guillaume Bernier, représentant du District Le Rucher

Membres du personnel scolaire
Madame Julie Carle, représentante du personnel enseignant
Madame Kelly Tremblay, représentante du personnel professionnel non enseignant
Madame Dominique Hewitt, représentante du personnel de soutien
Madame Julie Martin, représentante du personnel cadre d'établissement d'enseignement
Monsieur Éric Blanchette, représentant du personnel d'encadrement

Membres représentants de la communauté
Madame Catherine Letendre, représentante ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Madame Jennifer Nolan, représentante issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
Madame Lauraly Parisien, représentante âgée de 18 à 35 ans

ABSENCES MOTIVÉES :
Madame Francesca Joly, représentante ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Madame Annie Fortin Lyrette, représentante du District de la C.-E.-H.-G.
Madame Joëlle Laroche, représentante issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :
Madame Nadine Carpentier, directrice générale
Madame Valérie Carle, directrice générale adjointe

Secrétaire d'assemblée : M. Louis-Philippe Larivière, secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18 h 39.

CSSHBO-001-2026-27 **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er septembre 2026**

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er septembre 2026;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2026;
4. Affaires découlant du procès-verbal du 9 juillet 2026;
5. Processus d'élection des officiers

Projet

6. Nomination d'un scrutateur pour l'élection des officiers
7. Fermeture de la période de mise en candidature à la présidence
8. Fermeture de la période de mise en candidature à la vice-présidence
9. Parole du public;
10. Rapport de la présidente;
11. Rapport de la direction générale
 a. Tableau de bord de l'éducation
 b. Suivi des résultats du PEVR;
 c. Priorités de la direction générale
 d. Bilan 2025-2026
 e. Recommandations de la protectrice régionale de l'élève
12. Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2026-2027
13. Désignation des membres sur les comités requis par la Loi sur l'instruction publique
14. Date, heure et lieu des rencontres des comités du conseil d'administration pour l'année 2026-2027
15. Comité de parents
16. Déclaration annuelle de conflits d'intérêts
17. Date, heure et lieu de la prochaine séance;
18. Clôture de la séance;
19. Huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-002-2026-27 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2026;**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six (6) heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Celyna Hoffman **ET APPUYÉ** par monsieur Éric Blanchette :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2026, tel que présenté, et de dispenser le secrétaire général d'en faire la lecture

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 7 juillet 2026;

Le secrétaire général indique aux administrateurs les suivis réalisés par le service du secrétariat général, du Service des ressources éducatives et de l'École des Petits-Pont concernant la participation du public. Il indique également que le comité directeur travaille sur l'entente de gestion et d'imputabilité adoptée lors de la dernière séance.

Par la suite, les administrateurs font un tour de table pour se présenter à la nouvelle administratrice, madame Jennifer Nolan.

Projet

CSSHBO-003-2026-27 **5. Processus d'élection des officiers**

CONSIDÉRANT la fin du mandat de la présidente, madame Sabrina Devlin, le 30 juin 2026;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de la vice-présidente, madame Katherine Fiset, le 30 juin 2026;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit élire parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, les officiers lorsque leurs postes sont vacants;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle que soit utilisée la procédure suivante pour l'élection des officiers du conseil d'administration :

1. Le conseil procèdera à la nomination d'un scrutateur d'élection pour assurer d'un processus d'élection juste et conforme;
2. Le scrutateur recevra les propositions de mise en candidature. Un candidat doit être proposé par un autre administrateur pour que sa candidature soit retenue;
3. La période de mise en candidature sera clôturée sur proposition d'un des membres du conseil d'administration;
4. En débutant par le dernier administrateur proposé, la personne sera invitée à accepter ou refuser sa mise en candidature;
5. À la fin de ce processus, si la personne est candidate et qu'aucun vote secret n'a été demandé par un des administrateurs, les administrateurs procèderont à un vote à main levée;
6. La tenue d'un vote se fait sur proposition d'un administrateur. Cette proposition n'est pas sujette à un débat;
7. Le vote secret se fait par scrutin sur des bulletins de vote dont le décompte est confié au scrutateur nommé par l'assemblée;
8. Le scrutateur remettra tour à tour un bulletin de vote aux administrateurs et les invitera à le déposer dans une boîte prévue à cette fin, le secrétaire général sera responsable de la conservation de ces bulletins de vote sous scellé;
9. Seront organisés autant de tours de scrutin requis pour qu'un candidat obtienne la majorité simple des voix;
10. Le scrutateur d'élection annoncera le candidat ayant reçu le plus grand nombre de voix;
11. Dans le cas où il n'y aurait qu'une seule personne qui accepte d'être officier, celle-ci sera élue par acclamation par le scrutateur d'élection;
12. Dès que les officiers sont élus, ils prennent leur siège et dirigent la rencontre au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Projet

CSSHBO-004-2026-27

6. Nomination d'un scrutateur pour l'élection des officiers

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-003-2026-27 déterminant le processus d'élection des officiers;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Hewitt **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin de nommer monsieur Louis-Philippe Larivière, secrétaire général, pour agir à titre de scrutateur pour l'élection des officiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Candidatures à la présidence

Le secrétaire général ouvre la mise en candidature au poste de présidente ou président du conseil d'administration.

Madame Catherine Letendre propose Madame Sabrina Devlin

Madame Julie Carle propose monsieur Guillaume Bernier

CSSHBO-005-2026-27

CONSIDÉRANT la réception des candidatures pour le poste de présidente ou président;

CONSIDÉRANT que chacun des membres présents a eu la possibilité de proposer un candidat;

IL EST PROPOSÉ par madame Catherine Letendre ET APPUYÉ par madame Sabrina Turcotte que la période de mise en candidature à la présidence du conseil d'administration soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En débutant par le dernier administrateur proposé, le secrétaire général invite chaque personne proposée à accepter ou refuser sa mise en candidature

Monsieur Guillaume Bernier REFUSE

Madame Sabrina Devlin ACCEPTE

Le secrétaire général déclare madame Sabrina Devlin élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'administration

8. Candidatures à la vice-présidence

Le secrétaire général ouvre la mise en candidature au poste de vice-présidente ou vice-président du conseil d'administration.

Madame Catherine Letendre propose madame Celyna Hoffman

Monsieur Éric Blanchette propose monsieur Guillaume Bernier

Madame Julie Carle propose madame Sabrina Turcotte

CSSHBO-006-2026-27

CONSIDÉRANT la réception des candidatures pour le poste de vice-présidente ou vice-président;

Projet

CONSIDÉRANT que chacun des membres présents a eu la possibilité de proposer un candidat;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin ET APPUYÉ par madame Julie Carle que la période de mise en candidature à la vice-présidence du conseil d'administration soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

En débutant par le dernier administrateur proposé, le secrétaire général invite chaque personne proposée à accepter ou refuser sa mise en candidature

Madame Sabrina Turcotte ACCEPTE

Monsieur Guillaume Bernier REFUSE

Madame Celyna Hoffman REFUSE

Le secrétaire générale déclare madame Sabrina Turcotte élue par acclamation au poste de vice-présidente du conseil d'administration

9. Parole du public

Aucune intervention n'est soumise dans le cadre de la période de parole du public.

10. Rapport de la présidente

La présidente remercie les membres pour le renouvellement de son mandat.

11. Rapport de la direction générale

a. Tableau de bord de l'éducation

La directrice générale présente le tableau de bord de l'éducation. Elle fait notamment état des postes à pourvoir au Centre de services scolaire ainsi que du taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans.

b. Suivi des résultats du PEVR;

La directrice générale présente les résultats des cohortes 2018-2019 et 2019-2020.

La cohorte 2018-2019 affiche un taux de diplomation et de qualification de 71,7%, soit le plus élevé jamais atteint par le Centre de services scolaire. Quant à la cohorte 2019-2020, le taux de diplomation et de qualification s'établit déjà à 72%.

Ces résultats permettent au Centre de services scolaire d'atteindre la cible ministérielle de 68,5 % concernant la diplomation des garçons.

Au regard de ces résultats, la directrice générale indique que le Centre de services scolaire est optimiste quant à l'atteinte du taux de qualification de 78 % prévu à son entente de gestion et d'imputabilité.

Elle mentionne que des travaux demeurent en cours relativement à la présentation des résultats du primaire aux épreuves ministérielles.

La directrice générale rappelle également que l'organisation est dans une année bilan et que l'équipe de direction poursuit les travaux visant l'élaboration du prochain Plan d'engagement vers la réussite.

À la suite de cette présentation, Mme Julie Carle, administratrice représentant le personnel enseignant, souligne les résultats obtenus par le Centre de services

Projet

scolaire et demande si ceux-ci pourront être maintenus malgré le gel d'embauche.

La directrice générale indique que les résultats observés démontrent que les embauches réalisées par le Centre de services scolaire ont été effectuées dans les secteurs répondant aux besoins des élèves. Elle souligne que l'affectation ciblée de ces ressources contribue à la progression des résultats observés malgré le contexte de gel d'embauche.

Le secrétaire général rappelle qu'une présentation portant sur l'évolution des effectifs a déjà été présentée au conseil d'administration. Les données présentées indiquaient que l'augmentation du nombre d'embauches ne constituait pas, à elle seule, une garantie de réussite éducative.

c. Priorités de la direction générale

La directrice générale présente les priorités organisationnelles pour l'année 2026-2027. Celles-ci visent principalement l'amélioration de la qualification et de la diplomation des élèves par le déploiement de pratiques reconnues efficaces, une gestion axée sur les résultats et une saine gestion financière. Les priorités portent également sur l'accroissement de l'efficacité collective, le renforcement du sentiment d'appartenance au sein de l'organisation et le développement d'une culture d'amélioration continue.

Elle précise que ce processus d'amélioration continue est piloté par le comité directeur, lequel soutient la prise de décision et la reddition de comptes organisationnelle. À cet égard, le comité a notamment amorcé ses travaux relatifs à l'entente de gestion et d'imputabilité.

Relativement à cette entente, la présidente informe les membres que le ministère de l'Éducation lui a indiqué, par courriel, que des directives concernant les modalités de reddition de comptes seraient transmises prochainement.

La directrice générale souligne enfin que ces orientations doivent guider les décisions et les actions de l'ensemble de l'organisation afin de soutenir le suivi individualisé des élèves et de favoriser leur réussite éducative.

d. Bilan 2025-2026

La directrice générale indique qu'un bilan écrit sera présenté aux administrateurs au mois d'octobre

e. Recommandations de la protectrice régionale de l'élève

CSSHBO-007-2026-27

Ouverture du huis clos

Sur proposition de la directrice générale, appuyée par Mme Catherine Letendre, il est résolu de siéger à huis clos afin de traiter du dossier.

Les délibérations du conseil d'administration reprennent ensuite en séance publique.

Au terme des discussions tenues à huis clos relativement au dossier de l'inscription des élèves, le Centre de services scolaire entend donner suite à la recommandation de la protectrice régionale de l'élève visant la révision de la Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves dans les écoles afin d'en assurer la conformité aux articles 4 et 239 de la Loi sur l'instruction publique, et ce, d'ici le 15 janvier 2027.

Projet

CSSHBO-008-2026-27 **12. Date, heure et lieu des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2026-2027**

CONSIDÉRANT l'article 2.6 du Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration prévoit que le conseil d'administration adopte, par résolution, le calendrier de ses séances ordinaires et en assure la publication;

IL EST PROPOSÉ par madame Célyna Hoffman **ET APPUYÉ** par madame Julie Martin :

D'ADOPTER le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027 :

Le jour :	**Le lieu** :
Mardi 1er septembre 2026	250, chemin de la Chute, Mansfield-et-Pontefract
Mardi 27 octobre 2026	En mode hybride dans les trois pôles
Mardi 1er décembre 2026	En mode hybride dans les trois pôles
Mardi 26 janvier 2027	En mode hybride dans les trois pôles
Mardi 30 mars 2027	En mode hybride dans les trois pôles
Mardi 27 avril 2027	En mode hybride dans les trois pôles
Mardi 29 juin 2027	331 rue du Couvent, Maniwaki

L'heure : Les séances ordinaires du conseil d'administration débutent à 18 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-009-2026-27 **13. Désignation des membres sur les comités requis par la Loi sur l'instruction publique**

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique prévoit que le conseil d'administration doit instituer le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité de vérification;

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration*, *CA-88.01* prévoit la composition de ces comités;

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle ET APPUYÉ par madame Dominique Hewitt

QUE soit désigné sur le **comité de vérification :**

Administrateur siégeant à titre de personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	**Francesca Joly**
Administrateur siégeant à titre de membre parent	**Annie Lyrette Fortin**
Administrateur siégeant à titre de direction d'établissement ;	**Julie Martin**
Deux membres supplémentaires	**Éric Blanchette**
	Julie Carle

Projet

Membre du personnel du Centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière	**Manon Riel**

QUE soit désigné sur le **comité des ressources humaines :**

Administrateur siégeant à titre de personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	**Catherine Letendre**
Administrateur siégeant à titre de membre parent	**Sabrina Turcotte**
Administrateur siégeant à titre de cadre scolaire	**Éric Blanchette**
Deux membres supplémentaires	**Dominique Hewitt**
	Kelly Tremblay
Directrice des ressources humaines	**Maude Carpentier**

QUE soit désigné sur le **comité de gouvernance et d'éthique :**

Administrateur siégeant à titre de personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines;	**Catherine Letendre**
Officiers du conseil d'administration	**Sabrina Devlin**
	Sabrina Turcotte
Deux administrateurs supplémentaires	**Joëlle Laroche**
	Dominique Hewitt
Secrétaire général	**Louis-Philippe Larivière**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-010-2026-27 **14. Date, heure et lieu des rencontres des comités du conseil d'administration pour l'année 2026-2027**

CONSIDÉRANT la résolution CSSHBO-009-2026-27 désignant les membres du comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ par madame Sabrina Turcotte ET APPUYÉ par madame Julie Martin :

D'ADOPTER, à titre indicatif, le calendrier suivant des séances des comités du conseil d'administration pour l'année scolaire 2026-2027 :

Comité de vérification

- mardi 20 octobre 2026
- mardi 20 avril 2027
- mardi 22 juin

Comité des ressources humaines

- mardi 24 novembre 2026
- mardi 23 février 2027
- mardi 25 mai 2027

Comité de gouvernance et d'éthique

Projet

- mardi 29 septembre 2026
- mardi 19 janvier 2027
- mardi 4 mai 2027

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. Comité de parents

La présidente du conseil d'administration indique aux administrateurs que la prochaine rencontre du comité de parents est prévue au mois d'octobre.

16. Déclaration annuelle de conflits d'intérêts

Le secrétaire général présente le document qu'il fera parvenir aux administrateurs pour réaliser la déclaration annuelle de conflits d'intérêts relativement à l'exercice financier 2025-2026.

17. Date, heure et lieu de la prochain séance

La présidente informe les administrateurs que la prochaine séance aura lieu le 27 octobre prochain en mode hybride dans les trois pôles

18. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par monsieur Éric Blanchette de lever la présente séance à 20 h 00.

19. Huis Clos

À la suite de la levée de la séance ordinaire, les administrateurs tiennent une période d'échanges à huis clos.

Sabrina Devlin	Louis-Philippe Larivière
Présidente	Secrétaire général

Projet